

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Mablex 451 WHITE**

Date de révision: 11.03.2022

Code du produit: 4xxTPP\_W

Page 1 de 7

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

Mablex 451 WHITE

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Société: Ravago Distribution Center NV  
 Rue: Moerenstraat 85 A  
 Lieu: B 2370 Arendonk  
 Téléphone: +32 (0) 14672511 Téléfax: +32 (0) 14672012  
 e-mail: sdsinfo@ravago.com  
 Internet: www.ravago.com

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** +32(0)14672511**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 2

Mentions de danger:

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008****Étiquetage particulier de certains mélanges**

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

EUH212 Attention! Une poussière respirable dangereuse peut se former lors de l'utilisation. Ne pas respirer cette poussière.

**Conseils supplémentaires**

Conformément à l'annexe I, section 1.3.4 du règlement CLP, une étiquette d'identification n'est pas exigée pour ce produit.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges****Caractérisation chimique**

polymère thermoplastique (PC/ABS)

**Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
115-86-6	Triphenyl phosphate			5-10 %
	204-112-2		01-2119457432-41	
	Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H400 H410			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Mablex 451 WHITE**

Date de révision: 11.03.2022

Code du produit: 4xxTPP\_W

Page 2 de 7

**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Premiers secours: veillez à votre autoprotection!  
Assurer une aération suffisante.

**Après inhalation**

Assurer une aération suffisante.  
En cas d'inhalation de produits de décomposition, transporter la victime à l'air frais et l'allonger au calme.  
Consulter un médecin.

**Après contact avec la peau**

Le produit en fusion peut provoquer de graves brûlures.  
Ne pas retirer les croûtes du produit qui se sont formées sur la peau par des gestes brusques ou à l'aide de solvants.  
Après un contact avec le produit en fusion, rafraîchir rapidement les parties de la peau concernées avec de l'eau.  
Consulter un médecin.

**Après contact avec les yeux**

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

**Après ingestion**

Consulter un médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucune information disponible.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Les brûlures causées par le produit fondu nécessitent un traitement clinique.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Eau. Mousse. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Poudre d'extinction. mousse résistante à l'alcool. Sable.

**Moyens d'extinction inappropriés**

Aucune information disponible.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Dioxyde de carbone., Monoxyde de carbone, hydrocarbures. BPA.

**5.3. Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Vêtement de protection.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Remarques générales**

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit. (Granulé)

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage****Autres informations**

Recueillir mécaniquement. Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination. Ne pas jeter les résidus à l'égout.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Mablex 451 WHITE**

Date de révision: 11.03.2022

Code du produit: 4xxTPP\_W

Page 3 de 7

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Protection individuelle: voir rubrique 8

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Assurer une aération suffisante. Dispositifs avec aspiration locale.

**Préventions des incendies et explosion**

Prévoir une mise à terre des récipients, appareillages, pompes et dispositifs d'aspiration. Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes. Il est préconisé d'aspirer la poussière directement à l'endroit où elle se dégage. Au contact de l'air, les poussières peuvent former un mélange explosif.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver dans un endroit frais.

Assurer une aération suffisante.

**Conseils pour le stockage en commun**

stabilité au stockage:

température de stockage: &lt; 40 °C

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition professionnelle**

N° CAS	Noms des agents	ppm	mg/m <sup>3</sup>	F/m <sup>3</sup>	Catégorie	Origine
115-86-6	Phosphate de triphényle	-	3		8 h	
13463-67-7	Titane (dioxyde de)	-	10		8 h	

**Conseils supplémentaires**

Il existe des limites d'exposition pour certains additifs utilisés dans ce produit. Cependant, ils sont incorporés au produit et dans des conditions de traitement normales, aucune exposition n'est à prévoir.

**8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques appropriés**

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

**Mesures d'hygiène**

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Ne pas respirer les poussières.

**Protection des yeux/du visage**

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

**Protection des mains**

Porter des gants appropriés.

**Protection de la peau**

Porter uniquement des vêtements de protection de bonne taille, confortables et propres.

En cas d'un risque accru, en supplément :fibres synthétiques résistantes à la chaleur

**Protection respiratoire**

Une protection respiratoire est nécessaire lors de:En cas de dégagement de poussière.(demi-masque filtrant

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Mablex 451 WHITE**

Date de révision: 11.03.2022

Code du produit: 4xxTPP\_W

Page 4 de 7

(DIN EN 149).)

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	solide (Granulé)	
Couleur:	blanc	
Odeur:	inodore	
pH-Valeur:		non applicable

**Modification d'état**

Point de fusion:		non applicable
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:		non applicable
Point d'éclair:		non applicable

**Inflammabilité**

solide/liquide: Aucune information disponible.

**Dangers d'explosion**

En cas de dégagement de poussière. Sujet à un coup de poussière.

Limite inférieure d'explosivité:		non applicable
Limite supérieure d'explosivité:		non applicable
Température d'auto-inflammation:		non applicable

**Température d'inflammation spontanée**

solide: Aucune information disponible.

Température de décomposition: &gt; 250 °C

**Propriétés comburantes**

non applicable

Pression de vapeur:		non applicable
Densité:		1,03-1,28 g/cm <sup>3</sup>
Densité apparente:		600 - 1000 kg/m <sup>3</sup>
Hydrosolubilité:		insoluble
Coefficient de partage n-octanol/eau:		non applicable
Viscosité cinématique:		non applicable
Densité de vapeur relative:		non applicable

**9.2. Autres informations**

Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

**10.2. Stabilité chimique**

Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Mablex 451 WHITE**

Date de révision: 11.03.2022

Code du produit: 4xxTPP\_W

Page 5 de 7

**10.4. Conditions à éviter**

Températures supérieures à la décomposition thermique.

**10.5. Matières incompatibles**

Comburant, fortes

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Dioxyde de carbone., Monoxyde de carbone, hydrocarbures. BPA

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008****Toxicocinétique, métabolisme et distribution**

Aucune information disponible.

**Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Irritation et corrosivité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Insoluble dans: Eau.

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Selon nos connaissances actuelles, ce produit est inerte et non dégradable.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

La consistance du produit et sa faible hydrosolubilité rendent une biodisponibilité peu probable.

**12.4. Mobilité dans le sol**

Aucune information disponible.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Aucune information disponible.

**12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucune information disponible.

**12.7. Autres effets néfastes**

Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Recyclage des matières possible. Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Mablex 451 WHITE**

Date de révision: 11.03.2022

Code du produit: 4xxTPP\_W

Page 6 de 7

déchets compétent.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport fluvial (ADN)****14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport maritime (IMDG)****14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)****14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.5. Dangers pour l'environnement**DANGEREUX POUR  
L'ENVIRONNEMENT:

Non

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Mablex 451 WHITE**

Date de révision: 11.03.2022

Code du produit: 4xxTPP\_W

Page 7 de 7

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

2010/75/UE (COV): 0%

2004/42/CE (COV): 0%

**Législation nationale**

Classe risque aquatique (D): - - sans danger pour l'eau

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Les substances suivantes dans ce mélange ont fait l'objet d'une évaluation chimique de sécurité:

Triphenyl phosphate

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

Classification	Procédure de classification
Aquatic Chronic 2; H411	Méthode de calcul

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
 EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.  
 EUH212 Attention! Une poussière respirable dangereuse peut se former lors de l'utilisation. Ne pas respirer cette poussière.

**Information supplémentaire**

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*